



Conférence de presse

Intervention de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche



L'Agence nationale de la recherche

-

Bilan 2005-2008
Perspectives 2009-2010



Introduction

- Un point annuel sur les activités de l'ANR
- Un premier bilan quatre ans après la création de l'ANR sur la base des projets terminés (cycle de trois ans en moyenne)
- Une adaptation nécessaire de l'ANR dans un paysage de la recherche en pleine évolution

L'ANR au cœur des quatre grandes priorités de la réforme du dispositif national de la recherche

- Promotion de l'excellence
- Confiance dans les acteurs
- Simplification
- Innovation ouverte

Promotion de l'excellence



Soutenir les meilleurs laboratoires

- Une sélectivité garante de l'excellence des projets :
 - maintien du taux de sélection à 22% malgré l'augmentation du nombre des dossiers déposés
 - un processus de sélection des projets certifié et rigoureux
 - un recours croissant aux experts internationaux : 4157 en 2008 contre 3 000 en 2007

- Un soutien majeur à la recherche universitaire : ¼ des financements versés par l'ANR sur les appels à projets 2005-2008

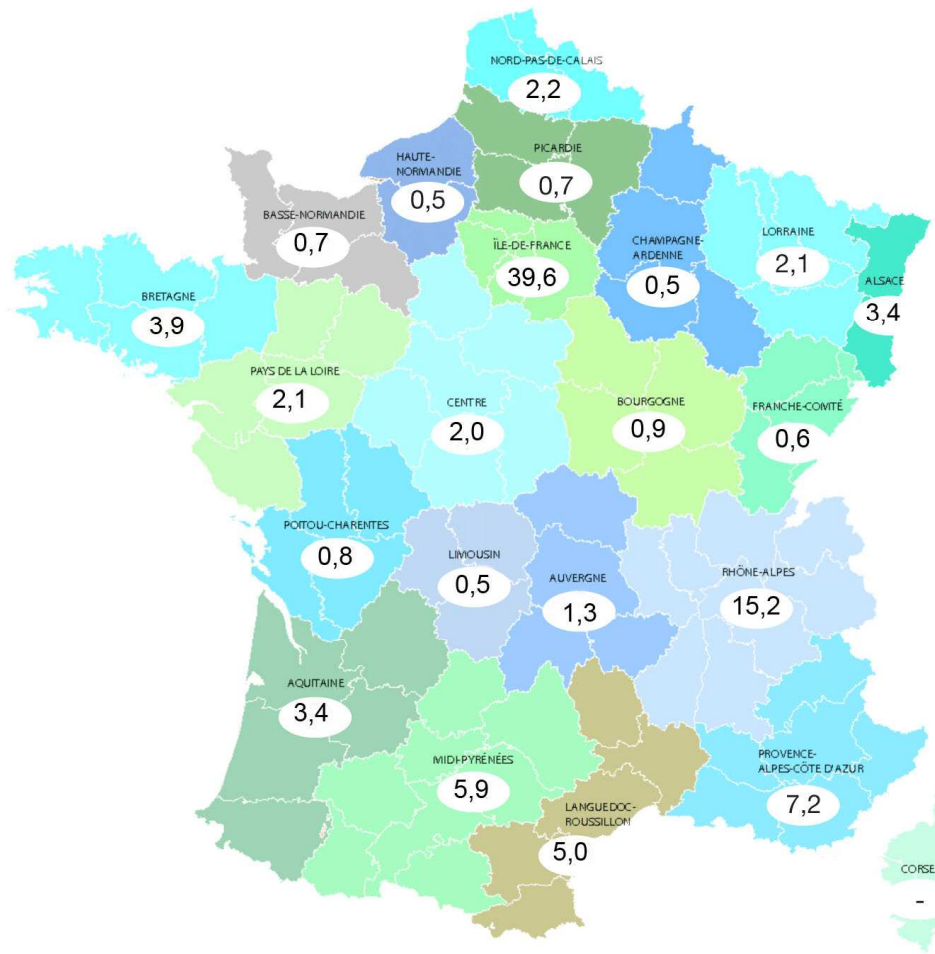
- Les 15 premiers laboratoires bénéficiant des financements de l'ANR sont tous évalués A+ ou A par l'AERES et présentent des bons résultats en matière de production scientifique

- Une excellence reconnue au niveau international : 12% des projets font l'objet d'un cofinancement avec des agences nationales d'autres pays en 2009.

Attirer et primer les meilleurs chercheurs

- ❑ Une augmentation régulière des programmes en faveur des jeunes chercheurs : 35 M€ en 2010, contre 30 M€ en 2009
- ❑ L'ANR soutiendra désormais chaque année les projets des listes complémentaires du programme européen de l'ERC en faveur des jeunes chercheurs :
 - En 2010, plus de 30 dossiers proposés à l'ANR pour financement
 - Pérennisation à hauteur de 10 M€ du programme en faveur des jeunes chercheurs
- ❑ L'ANR doit aussi contribuer au retour en France de ses talents partis à l'étranger :
 - 27 projets pour le retour de post-doctorants financés en 2009 à hauteur de 11 M€
 - Un budget moyen de 408 000 € par projet
- ❑ L'ANR est un label d'excellence pour l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs : un taux d'emploi en moyenne de 95% des jeunes chercheurs sur 5 programmes évalués en 2008

Répartition géographique des financements ANR pour les appels à projets 2005-2008 (en %)



⇒ forte corrélation géographique entre les laboratoires financés, les campus universitaires, et les pôles de compétitivité

⇒ près des 2/3 des financements pour l'Île-de-France, Rhône Alpes et PACA

Confiance dans les acteurs



Rendre plus légitime la programmation de l'ANR

- Un encouragement aux projets innovants et risqués :
 - La part des programmes non thématiques atteindra 50% en 2010 contre 39% en 2009
 - Les projets pluridisciplinaires seront au cœur de la programmation 2010

- Une programmation qui associe tous les acteurs :
 - Prendre en compte les axes prioritaires de la stratégie nationale de recherche et d'innovation identifiés par la communauté scientifique publique et privée
 - S'appuyer sur l'expertise des alliances créées (sciences du vivant, énergie) ou en cours de création (sciences de la mer, sciences des technologies de l'information)

Simplification



Simplifier les procédures pour les équipes de recherche

- Alléger les charges administratives :
 - Un formulaire unique de soumission aux appels à projet thématiques à partir de 2009
 - Un seul rapport annuel demandé aux laboratoires au lieu de deux depuis 2008 (4 500 rapports de moins par an)
- Améliorer la gestion des projets :
 - En 2010, tous les appels à projets seront lancés au cours du mois de septembre, afin de permettre aux bénéficiaires de disposer des financements en début d'année
 - D'ici 2012, l'ANR va internaliser la totalité de ses unités support pour raccourcir les délais de paiement
- Répondre aux attentes des chercheurs :
 - Augmentation du montant moyen des projets financés (483 000 € en 2008 contre 369 000 € en 2005)
 - Augmentation de la durée des projets (37 mois en moyenne en 2008)
 - Financement de la suite des projets déjà financés dont le bilan est positif (environ 15% en 2009)

Mieux prendre en compte les coûts de structure

- Le préciput porté à 20% en 2010 pour les projets présentés en coûts complets :
 - versé à l'établissement hôte de l'unité de recherche
 - pour des dépenses de fonctionnement, d'infrastructure, ou d'équipement

- En 2009, 54 M€ ont été attribués :
 - dont 35 M€ pour les établissements d'enseignements supérieurs
 - et 19 M€ pour les organismes de recherche et les fondations

- Un suivi systématique de l'utilisation du préciput par l'ANR à partir de 2009 pour identifier les bonnes pratiques

Innovation ouverte



Maintenir le soutien à la recherche partenariale

- Un soutien constant aux entreprises depuis 2005 :
 - 26% des projets financés par l'ANR impliquent au moins une entreprise
 - 100 M€ versés à des entreprises en 2008, dont 50% à 240 PME
- Un programme spécifique pour la maturation de projets en biotechnologies :
 - 24,5 M€ depuis 2005
 - 7 startup créées
- Le développement des instituts Carnot :
 - 33 instituts labellisés en 2006 et 2007
 - Un abondement de 60 M€ de l'ANR en 2008 en fonction du montant de leurs recettes contractuelles
 - Une croissance de 30% en 3 ans des recettes partenariales des instituts
- Le soutien aux pôles de compétitivité :
 - Abondement de l'ANR de 4,5 M€ en 2008 pour tous les projets labellisés par des pôles
 - 20% des projets financés par l'ANR sont labellisés par des pôles

Conclusion



Une adaptation nécessaire aux évolutions du paysage de la recherche

- ❑ Prendre en compte les recommandations des alliances créées (sciences du vivant, énergie) et en cours de création (science de la mer, science des technologies de l'information) dans le processus de programmation
- ❑ Développer l'interdisciplinarité, notamment pour les programmes non-thématiques
- ❑ Améliorer l'exploitation des données : bilan du préciput, détection des meilleurs laboratoires, suivi de l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs
- ❑ Poursuivre le soutien à la recherche partenariale
- ❑ Intensifier l'action internationale notamment avec l'Allemagne